

# Feuille de route pour le Sénégal

promouvoir la protection des  
travailleurs migrants et pour  
un recrutement juste

Un produit du projet MADE Afrique de l'Ouest



# Table des matières

<b>Aperçu du projet</b>	4
<b>Introduction au document</b>	5
<b>Récapitulatif</b>	6
<b>Analyse situationnelle de la migration de travail en Sénégal</b>	7
<b>Objectifs</b>	8
● Créer et soutenir des cadres pour la migration de travail et un recrutement juste et éthique	9
● Développer une mise en œuvre concertée et coordonnée par le biais de cadres multipartites	14
● Interventions au-delà du niveau national : Décentralisation et accent sur l'Afrique de l'Ouest	18
● Lutter contre les mauvais traitements et l'exploitation des migrants dans le cadre du recrutement frauduleux	23
● Renforcer les services de protection et de soutien aux travailleurs migrants et aux victimes de mauvais traitements et d'exploitation, en particulier les femmes et les enfants	28
<b>Remerciements</b>	32
<b>Bibliographie</b>	33



## Acronyms

**ADES** : Association pour le Développement Économique et Social

**AECID** : Agency for International Cooperation and Development

**AFFORD** : African Foundation for Development

**ASSER** : Association Sénégalaise de Solidarité avec les Emigrés de Retour

**BAOS** : Bureaux d'accueil, Orientation et Suivi

**CEDEAO** : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

**CEEAC** : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale

**CMS** : Centre for Migration Studies

**CNLT** : Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes

**CONABEM** : Le Conseil National des Bureaux et Entreprises de Travail Temporaire au Mali

**DAIP** : Direction de l'Appui à l'investissement et aux projets

**DAPSE** : Direction de l'Assistance et de la promotion des Sénégalais de l'Extérieur

**DIADEM** : Diaspora Développement Education Migration

**ERIN** : Européen Réintégration Network

**FAISE** : Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur

**FMM West Africa** : Free Movement of Persons and Migration West Africa

**FORIM** : Forum des Organisations Internationales Issues de la Migration

**HCSE** : Haut Conseil des Sénégalais de l'Extérieur

**ICMC Europe** : International Catholic Migration Commission Europe

**MADE** : Migrations et Développement, Partenariat pour une Gouvernance des Migrations et de la Mobilité Basée sur les Droits

**MBGPE** : Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Protection de l'Enfance

**MENOM** : Media Network on Migration Foundation

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

**ODD** : Objectifs de Développement Durable

**OIM** : Organisation Internationale pour les Migrations

**OIT** : Organisation Internationale du Travail

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**ONU** : Organisme des Nations Unies

**ONUDC** : Office Des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

**OSC** : Organisation de la Société Civile

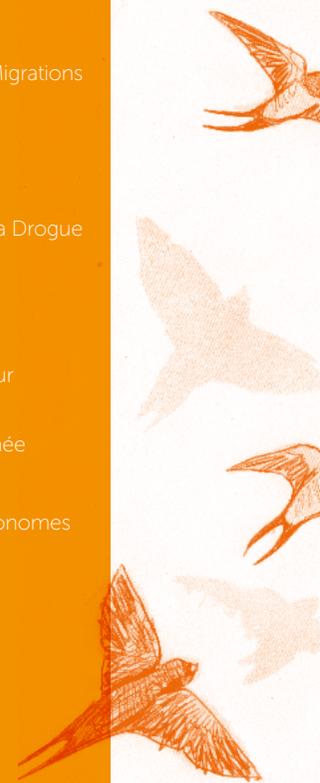
**PME** : Petite et Moyenne Entreprise

**REDA** : Réseau Droit au Développement pour d'Autres Alternatives

**RAJ-GUI** : Réseau Afrique Jeunesse de Guinée

**UE** : Union Européenne

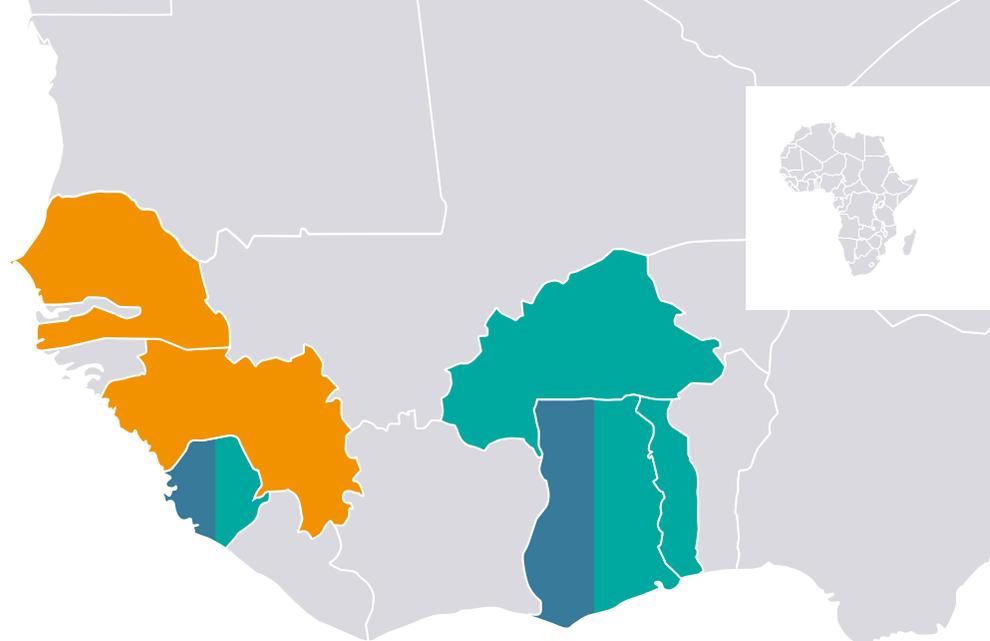
**UNSA** : Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal



# Aperçu du projet

## MADE Afrique de l'Ouest

La présente feuille de route s'inscrit dans le cadre du projet « Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement, Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits » ou MADE Afrique de l'Ouest, qui est financé par la Commission européenne. Lancé par AFFORD (African Foundation for Development), le Centre pour les Etudes sur la Migration (Université du Ghana), le FORIM (Forum des Organisations Internationales Issues de la Migration) et ICMC Europe (International Catholic Migration Commission), MADE Afrique de l'Ouest a pour objectif général de promouvoir la bonne gouvernance des migrations et de la mobilité, ainsi que la protection des droits des migrants et migrantes dans l'espace CEDEAO, en vue d'accroître les bénéfices de la migration et de la mobilité sur le développement. Cet objectif est réalisé à travers un travail approfondi de trois ans (2017-2020) sur 6 pays pilotes avec les piliers suivants :



01

**Ghana, Sierra Leone**

Améliorer la mobilité intra-régionale par la mise en œuvre du Protocole de libre circulation de la CEDEAO.

*Mis en œuvre par le Center for Migration Studies (Université du Ghana)*

02

**Sénégal, Guinée**

Le respect des droits des travailleurs/euses migrant.e.s et recrutement éthique du travail.

*Mis en œuvre par ICMC Europe (International Catholic Migration Commission)*

03

**Ghana, Sierra Leone, Burkina Faso, Togo**

La maximisation de la contribution des diasporas et des migrant.e.s en faveur du développement des pays d'origine.

*Mis en œuvre par AFFORD (African Foundation for Development) et le FORIM (Forum des Organisations Internationales Issues de la Migration)*

## MADE Afrique de l'Ouest

# Introduction au document

Ce document constitue un plan d'action participatif pour la protection des travailleurs migrants sénégalais à la recherche d'un emploi à l'extérieur et au sein de la région CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et leur recrutement juste et éthique. Il est le résultat du travail d'ICMC Europe dans le cadre du projet MADE Afrique de l'Ouest, cofinancé par la Commission Européenne.

## Méthodologie

- Ce plan d'action a été élaboré progressivement, suite aux réflexions et des recommandations formulées lors de trois réunions rassemblant de multiples acteurs, ainsi que deux ateliers de formation qui ont eu lieu entre 2018 et 2019 au Sénégal et en Guinée.<sup>1</sup>
- Ces réunions ont permis de rassembler des acteurs gouvernementaux (autorités locales et nationales, acteurs inter-gouvernementaux, ministères), des acteurs régionaux, des représentants de la société civile (chercheurs universitaires, syndicats, ONGs), des représentants d'organisations internationales (OIM, UE, OIT, ONUDC), des responsables communautaires, des médias et d'autres acteurs qui ont tous été impliqués à un stade ou un autre dans l'élaboration du document.

- Par conséquent, ces réunions ont opté pour une approche décentralisée. Elles ont également permis le partage de bonnes pratiques entre toutes les parties prenantes, y compris les représentants régionaux.
- Ce plan d'action est également guidé par les résultats d'un rapport de recherche sur les liens entre recrutement illégal, traite des migrants et trafic d'êtres humains.<sup>2</sup>

Ce document prend pour cadre de référence les instruments internationaux de protection des droits humains et le Pacte mondial sur les migrations. Il est complété par **le rapport** de recherche de MADE Afrique de l'Ouest concernant les Objectifs de développement durable [de l'ONU] relatifs à la migration. Les participants au projet de MADE Afrique de l'Ouest qui ont travaillé sur ce plan d'action ont utilisé le même échéancier de mise en application, c'est-à-dire 2030. Ce plan d'action prend également en considération les nombreux autres projets qui ont trait à la migration dans ce contexte et qui luttent contre le trafic d'êtres humains.

Ce plan d'action fait écho à la déclaration politique des Etats membres, en lien avec le Processus de Rabat adopté à Marrakech le 2 mai 2018,<sup>3</sup> dans le sens où il constitue une réponse et un engagement des acteurs de la société civile du Sud aux problématiques soulevées par le Processus de Rabat. Ce plan d'action s'inspire également des Principes généraux et des directives opérationnelles de l'Organisation Internationale du Travail concernant le recrutement équitable.



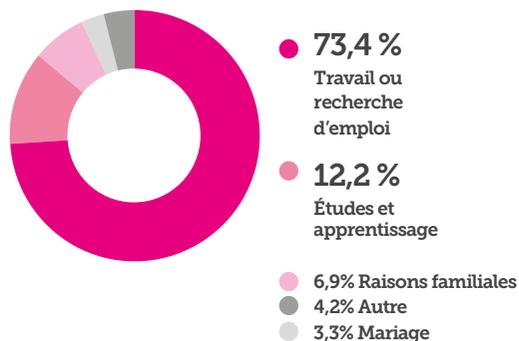
# Sénégal

## Récapitulatif

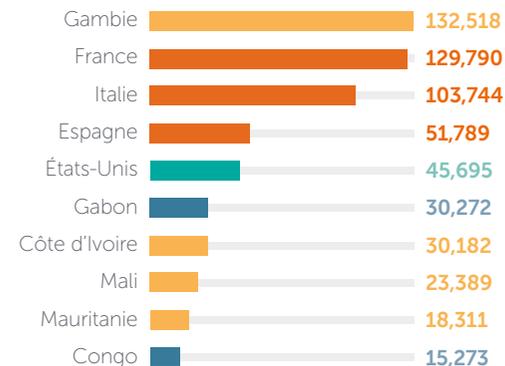
- Le Sénégal est un pays de destination en Afrique de l'Ouest, mais aussi d'émigration. Il s'ensuit que le trafic est répandu dans le pays et que de nombreux migrants sénégalais subissent exploitation et mauvais traitements à l'étranger.
- Le lieu de destination des migrants sénégalais est fortement déterminé par leur zone de résidence dans le pays. Ainsi, l'Europe est la destination privilégiée des migrants venant de Dakar, tandis que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont la préférence des migrants issus de Matam (deuxième région d'émigration en importance), Saint Louis, Ziguinchor, Kolda et Kaffrine.<sup>4</sup>
- Le Sénégal est parmi les pays les plus avancés de la région en matière de protection et de représentation de leurs ressortissants à l'étranger. Mais beaucoup reste à faire pour le recrutement éthique et la protection des travailleurs migrants sénégalais.

ODD 8.7 : Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Principaux motifs de migration<sup>5</sup>



Principaux pays destination pour les migrants sénégalais<sup>6</sup>



\*Les données à disposition sont estimatives et probablement inférieures aux chiffres réels.

## Sénégal

# Analyse situationnelle de la migration de travail en Sénégal

Par rapport aux autres pays de la région, le Sénégal a bénéficié d'une grande stabilité politique, d'une diminution de la pauvreté, d'une croissance économique et d'un taux élevé d'envois de fonds. La poursuite du Plan Sénégal Émergent permet une approche décentralisée de l'investissement pour le développement économique et le soutien à la migration locale. Malgré la croissance de l'économie, le taux d'émigration reste élevé.<sup>7</sup> Le Sénégal est depuis longtemps un pays de destination et d'émigration, surtout pour les jeunes.<sup>8</sup> Mais les canaux légaux ont perdu du terrain au fil des ans en raison de nouvelles restrictions, ce qui a encouragé d'autres voies/modes de migration. De par ce changement, la migration est devenue irrégulière et donc de plus en plus dangereuse, tout en restant répandue, attendue de la part de la société et valorisée.<sup>9</sup>

Les mouvements migratoires des Sénégalais sont internes : à 43,2 % -pour se rendre à Dakar.<sup>10</sup> Aujourd'hui, les migrants sénégalais se déplacent également sur le continent ouest-africain, en Afrique du Nord ou dans les pays de l'OCDE afin d'échapper au chômage, de répondre à la pression familiale ou de reproduire les réussites d'autres migrants.

Cependant, la migration et la recherche d'un emploi hors du pays se heurtent souvent au manque d'options légales, à la désinformation et à la tromperie. Le recrutement de main-d'œuvre via les réseaux formels et informels et le trafic mènent souvent à l'exploitation et aux mauvais traitements. Ces chaînes de recrutement utilisent souvent des intermédiaires informels dans les zones locales, qui font alors "passer" le

travailleur migrant à travers l'itinéraire migratoire, à des prix exorbitants. De nombreux Sénégalais passés illégalement se retrouvent en Libye où ils connaissent des conditions de vie atroces et l'exploitation, si ce n'est pas ce qui leur est déjà arrivé pendant le voyage.

Si certains emplois sont réels et empruntent les canaux légaux, la réalité des choses peut être mal représentée et les travailleurs migrants peuvent subir la servitude par la dette, le travail forcé et autres mauvais traitements. Des Sénégalais sont victimes de trafic en Europe (travail agricole, mendicité forcée des enfants), en Afrique du Nord et dans la région du Golfe. Il s'agit souvent de femmes auxquelles on a promis un emploi domestique décent, mais dont les conditions de travail et de vie réelles incluent le travail forcé.

Face à cela, le Sénégal a légiféré, développé des politiques et des initiatives substantielles (notamment dans les zones de protection), évalué son marché du travail et les compétences requises sur les marchés du travail à l'étranger, récolté des informations pertinentes sur les candidats à l'émigration, formé des accords bilatéraux et investi dans la réintégration. Malgré ces avancées, le gouvernement n'a pas encore formulé une politique formelle en matière de migration et il n'existe aucun système réglementant les agences d'emploi privées ou le recrutement international. De très nombreux ministères et organisations de la société civile travaillent sur ce thème ; mais les interventions et les réseaux doivent être formalisés davantage et soutenus, et réfléchi et mis en oeuvre au niveau régional dans la région CEDEAO.

# Sénégal

## Objectifs

Les objectifs suivants sont directement en ligne avec les Objectifs de Développement Durable 8.7.

01

Créer et soutenir des cadres pour la migration de travail et un recrutement juste et éthique

02

Développer une mise en œuvre concertée et coordonnée par le biais de cadres multipartites

03

Interventions au-delà du niveau national : Décentralisation et accent sur l'Afrique de l'Ouest

04

Lutter contre les mauvais traitements et l'exploitation des migrants dans le cadre du recrutement frauduleux

05

Renforcer les services de protection et de soutien aux travailleurs migrants et aux victimes de mauvais traitements et d'exploitation, en particulier les femmes et les enfants



## OBJECTIF 01

# Créer et soutenir des cadres pour la migration de travail et un recrutement juste et éthique

## DIAGNOSTIC

Bien qu'il existe quelques agences de placement privées enregistrées officiellement au Sénégal, la majorité des Sénégalais sont recrutés par le biais de réseaux informels. Cela s'explique en partie par le fait que les agences de placement privées au Sénégal ne sont pas tenues de s'enregistrer et qu'il n'existe pas de réglementation pour les agences de placement à l'étranger ou pour le recrutement international. Les agences qui travaillent illégalement ne risquent donc rien sur le plan légal lorsque leurs activités sont découvertes, à moins qu'il n'y ait suffisamment de preuves pour que le recruteur soit reconnu coupable de traite des êtres humains. Sachant que les voies de migration légales pour travailler ou étudier en dehors de la CEDEAO sont extrêmement limitées, de nombreux Sénégalais se tournent vers des filières irrégulières et peu sûres où ils risquent de plus en plus d'être victimes de la traite. Une meilleure disponibilité des voies de migration légales est l'un des meilleurs moyens de développer une approche de la migration de travail propice à une migration sûre et ordonnée et garantissant les droits des travailleurs.



# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Adoption de la loi n° 2005-06 du 10 mai 2005 relative à la répression de la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes</p> <p>Sénégal, 2005</p>	<p>Décideurs politiques sénégalais</p>	<p>Adoption d'une loi de lutte contre le trafic et insertion dans le code pénal sénégalais. La traite des êtres humains est passible de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 5 à 20 millions de francs.</p>
<p>Le gouvernement sénégalais a commencé à élaborer une Politique Nationale de Migration comprenant des éléments de lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants.</p> <p>Sénégal, 2018</p>	<p>Décideurs politiques sénégalais</p>	<p>Cette politique, encore à finaliser, vise à promouvoir les droits des émigrants sénégalais, à lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants et à améliorer l'aide aux victimes du trafic ainsi qu'aux autres migrants vulnérables.</p>

## MESSAGE CLÉ

**Il faut non seulement disposer de cadres juridiques et institutionnels complets pour la protection des travailleurs migrants, mais aussi doter les acteurs des connaissances, des données, de la formation et des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.**

# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p><b>Le ministère du travail a exprimé son intérêt pour l'élaboration d'une politique de migration de la main-d'œuvre.</b></p> <p>Sénégal</p>	<p>Décideurs politiques sénégalais, organisations de la société civile</p>	<p>Cette politique pourrait renforcer la protection des travailleurs migrants, accroître l'implication des services consulaires dans la migration de main-d'œuvre, professionnaliser le processus de recrutement et de placement international et diversifier les pays de destination des travailleurs migrants.</p>
<p><b>La formation d'un groupe multipartite pour travailler à la révision de deux lois : l'une portant sur la traite des êtres humains et l'autre sur le trafic de migrants</b></p> <p>Approche multilatérale commençant dans les 14 régions du Sénégal et développée au niveau national, de 2017 à 2019</p>	<p>Décideurs politiques sénégalais, organisations internationales (ONU DC, OIM, OIT) et organisations de la société civile</p>	<p>Les résultats sont en cours de validation par le gouvernement en vue de renforcer la protection des droits des victimes et la répression des trafiquants.</p>

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Formaliser le recrutement en imposant aux agences et aux intermédiaires à s'enregistrer et à adopter des normes de travail éthique. Identifier tous les agents de placement en vue de la constitution d'une base de données nationale.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités et décideurs politiques sénégalais, organisations de la société civile, employeurs, organisations internationales</p>	<p>Des normes et des exigences éthiques en matière de recrutement de main-d'œuvre permettront de mieux protéger les migrants.</p>
<p>Ratifier et mettre en œuvre des instruments juridiques de portée régionale et internationale, telles que les conventions de l'OIT relatives à la protection des migrants (dont les conventions 143, 181 et 189) et l'approche commune de la CEDEAO sur la migration (2008) conformément au Pacte mondial sur les migrations.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités et décideurs politiques sénégalais, représentants de la CEDEAO, organisations internationales, organisations de la société civile</p>	<p>Le respect des normes internationales et le suivi de leur mise en œuvre renforceront les droits des migrants et la reddition de comptes.</p>

## EXEMPLE

- FMM West Africa : C'est projet qui vise à soutenir le dialogue sur la migration de main d'œuvre dans les États membres de la CEDEAO et la Mauritanie à travers le Forum régional de dialogue social tripartite, tout en venant en aide à la Commission de la CEDEAO pour promouvoir l'harmonisation des législations du travail et à améliorer la gouvernance de la mobilité du travail et des compétences dans la région. Soutenir l'harmonisation des politiques de reconnaissance des qualifications. Construire les capacités de la CEDEAO dans l'élaboration de politiques sur les migrations de main-d'œuvre et collecte et gestion des données sur les migrations de main-d'oeuvr.**

Site web: <https://fmmwestafrica.org/wp-content/uploads/2017/02/en-labour.pdf>

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Dans le cadre de la politique nationale de migration de la main-d'œuvre, réglementer les agences d'emploi internationales privées, en normalisant toutes les étapes du processus de recrutement (par exemple, annonces, sélection, transport, placement).</p> <p>Long terme</p>	<p>Ministères et responsables gouvernementaux sénégalais, secteur privé, employeurs, organisations de la société civile, organisations internationales, en particulier l'OIM.</p>	<p>Réduction des annonces d'emploi fausses ou trompeuses et diminution de l'exploitation de la main-d'œuvre migrante. Un transport plus sûr et des services, un soutien et des résultats améliorés.</p>
<p>Simplifier les procédures de délivrance des visas, réduire l'augmentation des frais de visa et développer des voies de migration légales plus durables incluant tous les niveaux de compétences.</p> <p>Long terme</p>	<p>Autorités et décideurs politiques sénégalais, gouvernements nationaux, employeurs, CEDEAO et autres organes diplomatiques internationaux/régionaux, secteur privé, organisations internationales</p>	<p>La réduction des obstacles à l'immigration légale réduira le recours à des stratégies d'immigration irrégulières et risquées.</p>



## OBJECTIF 02

# Développer une mise en œuvre concertée et coordonnée par le biais de cadres multipartites

## DIAGNOSTIC

Cet objectif est une condition essentielle pour les actions visant à protéger les travailleurs migrants contre les pratiques de recrutement frauduleuses, les mauvais traitements et l'exploitation. Le recrutement de la main-d'œuvre, la migration de travail et la prévention de la maltraitance et de l'exploitation des migrants sont des sujets à multiples facettes qui nécessitent des interventions et une coordination entre un certain nombre d'acteurs à tous les niveaux. Cependant, les responsabilités et les actions liées au recrutement international, à la migration du travail et à la protection des travailleurs migrants sont dispersées entre différents ministères et institutions, avec une coordination/collaboration limitée. Ces synergies doivent faire intervenir diverses parties prenantes à la base, au niveau local, sous-régional, national, régional et international et adopter une approche centrée sur la personne pour répondre aux besoins uniques des bénéficiaires. La concertation et la coordination entre les différents acteurs doivent être effectuées pendant la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions. Des mesures spécifiques découlant de ce cadre de coopération pour mettre en œuvre la protection des travailleurs migrants et s'occuper de ceux qui sont maltraités et exploités sont mentionnées à l'objectif 3-5.



# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p><b>La Direction de la Police de l'Air et des Frontières a intensifié sa collaboration et son échange d'informations liées au trafic avec les organisations de la société civile.</b></p> <p>Sénégal</p>	<p>Décideurs politiques sénégalais, ministères et directions, organisations de la société civile</p>	<p>Meilleure prévention de la traite des êtres humains et du trafic de migrants et répression renforcée des trafiquants. Inclut également une importante composante de recueil et d'échange d'informations.</p>
<p><b>Réunions multipartites MADE Afrique de l'Ouest et formations dans les pays</b></p> <p>Guinée et Sénégal, 2018–2019</p>	<p>ONGs et organisations locales, régionales, nationales et internationales (UNODC, IOM, ILO), organisations de la société civile, gouvernements, ministères, ambassades, délégation de l'UE, syndicats (UNSAS), universitaires, organisations internationales, participants ayant vécu la migration</p>	<p>Ces réunions ont rassemblé 119 parties prenantes, issues de divers domaines et les pays. Elles ont permis de créer des bases communes et ont fourni une plate-forme d'échange pour que la Sénégal s'attelle à la définition d'une feuille de route pour l'action future.</p>
<p><b>Plan d'action national 2018-2020 mis en œuvre par le CNLTP</b></p> <p>Sénégal, 2018–2020</p>	<p>Autorités sénégalaises et ministères et directions, CNLTP, organisations internationales, organisations de la société civile</p>	<p>Le plan d'action national vise à améliorer la prévention, la protection et la poursuite judiciaire de la traite des êtres humains par la représentation des ministères et des organisations de la société civile.</p>



**Image de la formation régionale multipartite à Dakar au Sénégal, du 9 au 13 avril 2019**

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>S'appuyer sur le dialogue multipartite et les réunions de coordination de MADE Afrique de l'Ouest, en vue de contributions continues aux cadres juridiques et d'assurer la complémentarité des interventions.</p> <p>Court terme</p>	<p>Autorités et décideurs politiques nationaux et locaux du Sénégal, organisations de la société civile, dirigeants locaux, organisations internationales, CEDEAO et autres organes diplomatiques internationaux/régionaux, secteur privé, diaspora, médias, universités, syndicats, institutions religieuses, forces de l'ordre et sécurité des frontières, bailleurs de fonds, migrants et communautés</p>	<p>La gouvernance des migrations sera rendue plus inclusive, plus participative et plus largement soutenue.</p>
<p>Impliquer les chefs traditionnels (comme les chefs religieux ou les chefs de village et de district), les élus locaux et les migrants de retour dans les interventions (campagnes de sensibilisation, etc.).</p> <p>Court terme</p>	<p>Chefs traditionnels, migrants de retour, responsables locaux et nationaux, organisations de la société civile, organisations internationales, bailleurs de fonds, migrants et communautés</p>	<p>Les interventions seront rapprochées des contextes locaux avec la contribution des migrants et des communautés, gage d'acceptation et d'efficacité.</p>

## EXEMPLES

- RAJ-GUI : Guinée- Le RAJ-GUI, qui à la base est une organisation de jeunesse guinéenne, a en 2015-2016 mis en place à tous les postes frontières officiels des centres d'informations sur la migration visant à informer les candidats aux voyages de leurs droits et devoirs et les alerter sur les risques et arnaques. Ce réseau participe aux travaux du CNLTPPA et à toutes les initiatives nationales et internationales sur la migration, la traite et le trafic des personnes. Il dispose de ressources humaines compétentes participant aux études, aux recherches sur les migrations, la traite, le trafic de migrants et s'associant à d'autres acteurs pour les consultations et les sessions de renforcement des capacités.**

<https://rajgui.org>

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Renforcer la coopération entre ministères par le biais de cadres formalisés ou de comités dotés de mandats clairs.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités et ministères sénégalais, autorités locales</p>	<p>Amélioration de la coordination, de la rapidité et de l'efficacité des réponses au sein des agences responsables et entre elles</p>
<p>Veiller à ce que les interventions tiennent compte des besoins des enfants et des femmes, en adaptant les services et le matériel aux besoins des enfants, et en assurant protection de l'enfance.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités et décideurs politiques, OSCs, dirigeants locaux, organisations internationales, CEDEAO et autres organes diplomatiques régionaux, secteur privé, diaspora, institutions religieuses, forces de l'ordre et sécurité des frontières</p>	<p>Les besoins et droits fondamentaux des bénéficiaires vulnérables seront protégés et les besoins spécifiques seront mieux pris en compte.</p>
<p>Établir des échanges de bonnes pratiques avec le secteur privé et les sociétés d'investissement dans la région, y compris la promotion de normes de travail telles que des codes de conduite pour les employeurs.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Secteur privé, employeurs, autorités et décideurs sénégalais, autorités gouvernementales internationales, organisations de la société civile, organisations internationales, bailleurs de fonds, syndicats</p>	<p>L'engagement du secteur privé à relever les normes professionnelles renforcera le droit à un travail décent et le rejet des pratiques abusives.</p>

- **ADES : Guinée- Campagnes de sensibilisation, adaptées aux jeunes, sur les risques de migration irrégulière et les droits des migrants dans la région de Kindia. Ils mobilisent un ensemble diversifié d'acteurs (associations de jeunesse, autorités locales, parents d'enfants victimes, ONG, etc.), puis les amènent à fédérer des actions dont : Informer et sensibiliser les jeunes et leurs parents ; obtenir le soutien des autorités locales ; mettre en place des unités de surveillance pour prévenir les cas de recrutement illégal ; et encourager la population à dénoncer les recruteurs illégaux de jeunes migrants.**

<https://www.facebook.com/ades.guinee/>



### OBJECTIF 03

## Interventions au-delà du niveau national : Décentralisation et accent sur l'Afrique de l'Ouest

### DIAGNOSTIC

Le contexte local et régional de départ des migrants sénégalais a un impact significatif sur leurs parcours et leurs options migratoires. Par conséquent, les avancées de la politique de décentralisation à trois niveaux du Sénégal depuis Acte I (1972) ont des effets importants pour la protection des travailleurs migrants. Il y existe aujourd'hui 14 régions divisées en 45 départements avec 550 municipalités. L'amélioration du développement économique local et des services offerts aux communautés permettront de mieux protéger les migrants. Cependant, l'allocation des ressources et des services est moins performante dans les zones rurales, ce qui limite les protections offertes à ces communautés rurales. Cela pose problème pour les collectivités rurales et frontalières à haut niveau de migration transfrontalière. En outre, il ne suffit pas d'intervenir uniquement à l'intérieur des frontières du Sénégal puisque les Sénégalais jouissent de la libre circulation au sein de la CEDEAO, ce qui contribue au potentiel de la région. Étant donné qu'environ 72 % des migrants en Afrique de l'Ouest se déplacent principalement dans la région, une approche régionale du recrutement éthique est impérative.<sup>11</sup> Même si la liberté de circulation doit s'accompagner de protections pour les travailleurs migrants dans chaque pays et aux frontières, celles-ci ne doivent pas entraver la mobilité interrégionale.



# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Décentralisation en cours des interventions dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation (2014), des ministères et des Agences Régionales de Développement (ARD), et du Plan Sénégal Émergent <sup>12</sup></p> <p>Les 14 départements du Sénégal</p>	<p>Décideurs politiques sénégalais, autorités gouvernementales, autorités locales, départements et municipalités, dirigeants communautaires, organisations internationales, organisations de la société civile, migrants et communautés, diaspora, acteurs du développement et investisseurs</p>	<p>Responsabilités et contrôle accrus pour les municipalités, y compris rurales et locales. Représentation accrue dans les zones locales à forte concentration d'émigrants, y compris le soutien aux autorités locales et les services aux migrants et aux membres de la communauté intéressés par la migration.</p>
<p>Accords bilatéraux de protection et de sécurité sociale (Convention CIPRES) pour les migrants avec les pays de destination lorsqu'ils sont correctement mis en œuvre et non discriminatoires ; Facilitation de l'obtention de passeports et de cartes d'identité nationales des pays de transit et de destination <sup>13</sup></p> <p>Sénégal, France, Mauritanie et 14 autres pays d'Afrique de l'Ouest et des régions avoisinantes</p>	<p>Décideurs politiques et autorités sénégalaises, dirigeants nationaux des pays de destination, organisations internationales, organisations de la société civile, migrants et communautés</p>	<p>Améliore les droits des migrants dans les pays de destination</p>

## MESSAGE CLÉ

**“Le programme a mis en évidence la nécessité d’une approche structurée et stratégique des plateformes de dialogue à plusieurs niveaux et avec plusieurs parties prenantes sur la migration et le développement, en combinant des plateformes de dialogue horizontal (c’est-à-dire entre ministères) et vertical (du niveau local au niveau régional)”**

*Évaluation MADE Afrique de l'Ouest*

# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p><b>Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) 2015-2018 via le Plan Sénégal Émergent <sup>14</sup></b></p> <p>Sénégal</p>	<p>Décideurs politiques, autorités et ministères sénégalais, autorités locales, gouvernements et décideurs internationaux, organisations internationales, organisations de la société civile, diasporas et organisations de la diaspora, employeurs et investisseurs, bailleurs de fonds</p>	<p>Visé à établir des bureaux du BAOS dans les zones d'émigration importantes et coopérer avec les consulats pour la protection des Sénégalais à l'étranger, territorialiser les politiques migratoires, collaborer avec les partenaires nationaux et internationaux et améliorer la communication et le suivi des flux migratoires en en développant des systèmes d'information et de gestion.</p>
<p><b>Stratégie régionale de l'ONUDC de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants</b></p> <p>2015–2020</p>	<p>Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique occidentale et centrale, CEDEAO et CEEAC, gouvernements nationaux, organisations internationales, organisations régionales, organisations de la société civile, secteur privé, forces de l'ordre et agents des frontières</p>	<p>L'objectif est d'aider les États d'Afrique occidentale et centrale à développer leurs capacités de lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants en améliorant l'identification des réseaux de traite, la protection et l'assistance aux victimes et l'échange d'informations dans l'ensemble des régions.</p>

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Mettre en œuvre et intégrer toutes les réformes proposées par l'Acte III de la décentralisation - pour territorialiser les politiques publiques et impliquer les autorités régionales et locales dans les travaux sur les migrations.</p> <p>Court terme</p>	<p>Autorités et décideurs politiques sénégalais, chefs locaux et traditionnels, organisations de la société civile, organisations internationales, bailleurs de fonds</p>	<p>Les politiques publiques seront adaptées aux contextes et besoins locaux.</p>
<p>Allouer des ressources financières et humaines aux gouvernements régionaux (districts) et locaux, aux institutions déconcentrées et aux organisations de la société civile pour la réalisation d'activités.</p> <p>Court terme</p>	<p>Autorités et décideurs sénégalais, fonctionnaires locaux, bailleurs de fonds, organisations internationales, organisations de la société civile</p>	<p>Les gouvernements et institutions locaux disposeront de ressources suffisantes pour mettre en œuvre leurs activités telles qu'elles ont été conçues, ce qui favorisera la protection des migrants.</p>

## EXEMPLES

- Sénégal Troisième acte de décentralisation :** L'Acte III va consacrer l'érection de toutes les communautés rurales en communes pour dissiper les clivages ruraux et urbains. Le département sera érigé en collectivité locale avec une assemblée unique qui prend l'appellation de Conseil départemental.

<http://www.decentralisation.gouv.sn/l%E2%80%99acte-iii-de-la-decentralisation>
- CONABEM : Mali-** CONABEM qui regroupe environ une cinquantaine de bureaux de recrutement. Ils sont souvent sollicités pour le recrutement et la mise à disposition (intérim) de la main d'œuvre migrante. Le CONABEM est une expérience unique dans l'espace CEDEAO francophone, la réglementation des sociétés privées de recrutement, de placement et d'intérim, mais aussi leur fédération en association patronale est un bon exemple à suivre par les autres Etats de la sous-région Ouest Africaine.

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Développer des plateformes régionales et/ou des accords de coopération bilatéraux entre le Sénégal et les pays de destination qui comprennent des mécanismes de régulation, des processus de recrutement et des pratiques de travail éthiques et protègent les droits des travailleurs migrants.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Décideurs politiques et autorités sénégalaises, décideurs politiques de la CEDEAO, décideurs politiques de l'UE, organes diplomatiques internationaux/ régionaux, employeurs, secteur privé, syndicats, organisations de la société civile, organisations internationales</p>	<p>Les processus de recrutement seront réglementés et contrôlés par les gouvernements, afin de garantir leur conformité aux droits humains.</p>
<p>Au sein de la CEDEAO, développer des outils régionaux de collecte de données sur la migration de main-d'œuvre et la traite des êtres humains qui soient fiables, comparables et accessibles à tous les acteurs.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités nationales, autorités de la CEDEAO, organisations internationales, bailleurs de fonds, organisations de la société civile, universités</p>	<p>Les acteurs seront mieux à même d'adapter leurs interventions pour protéger les migrants et promouvoir les voies de migration légales. Les employeurs potentiels et les communautés peuvent prendre des décisions plus éclairées sur les opportunités du marché du travail, les profils de compétences et les normes.</p>

• **Kafa : Liban** – Cette ONG libanaise s'efforce de sensibiliser contre le traitement injuste des travailleurs domestiques migrants et les pratiques du système de Kafala tout en plaidant pour de meilleures protections juridiques et sociales. Leur travail comprend le plaidoyer, la recherche, la sensibilisation, le renforcement des capacités et le soutien communautaire. Plus précisément, ils ont créé des vidéos d'information pour les travailleurs et travailleuses sénégalais.es qui envisagent de travailler au Liban. Il présente les réalités de la traite des travailleurs et travailleuses, des recommandations sur les différentes mesures à prendre pour s'assurer qu'ils bénéficient de pratiques de travail équitables, et ce qu'il faut faire si quelqu'un est victime de la traite.

<https://www.kafa.org.lb>



#### OBJECTIF 04

## Lutter contre les mauvais traitements et l'exploitation des migrants dans le cadre du recrutement frauduleux

#### DIAGNOSTIC

La lutte contre les abus et l'exploitation passe par un renforcement des mesures préventives. Ceci concerne deux terrains différents. Il s'agit d'une part de rendre les personnes et les collectivités moins vulnérables aux mauvais traitements et à l'exploitation, et d'autre part d'intensifier les efforts pour identifier les recrutements frauduleux, les mauvais traitements, l'exploitation et la traite des êtres humains et de poursuivre les contrebandiers, les trafiquants et les auteurs de mauvais traitements. Ces efforts ne doivent pas être confondus avec la prévention des migrations en général.

Cette lutte est difficile au Sénégal, où les condamnations sont encore peu nombreuses et où la législation nationale contre la traite et le protocole de libre circulation de la CEDEAO sont généralement mal connus parmi les migrants et les acteurs, y compris les forces de l'ordre et les agents des frontières. Cette méconnaissance peut mettre les personnes en danger dans leur communauté, à la frontière et dans des cadres de travail informels, tout en les rendant moins susceptibles de signaler les mauvais traitements dont ils sont victimes ou témoins.



# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p><b>Campagnes de sensibilisation du public sur la traite des êtres humains, programmes d'éducation sur la migration pour les jeunes et formations pour les journalistes travaillant sur le sujet.</b></p> <p>Niveau national et spécifiquement à Dakar, Saint Louis, Tambacounda et Vélingara., 2018–2019</p>	<p>DIADEM, organisations de la société civile, médias, victimes de la traite et du trafic d'êtres humains, travailleurs migrants, communautés, organisations internationales, autorités gouvernementales</p>	<p>Modification du discours public sur la traite des êtres humains grâce à une meilleure connaissance par les collectivités des types de traite et des moyens de recrutement, des indications, des risques et des droits des migrants.</p>
<p><b>Base de données en ligne nationale "Systraité" lancée en vue de recueillir et mettre en commun des informations sur les victimes de la traite des êtres humains, les condamnations et les trafiquants à travers le pays. <sup>15</sup></b></p> <p>5 régions pilotes : Dakar, Kédougou, Saint Louis, Tambacounda et Thiès, 2019</p>	<p>Autorités sénégalaises et ministères et directions, CNLTP, projet OIT/AECID, ONUDC, ambassade de Suisse, autorités locales, procureurs, agents de la force publique et des frontières, organisations de la société civile, centres d'accueil</p>	<p>L'organisation d'un partage de données fiables pour mieux comprendre la traite des êtres humains au Sénégal (origines et destinations, types, populations et cibles) et soutenir les activités de protection des victimes, en particulier des enfants. Meilleurs suivi et évaluation au moyen de références.</p>

## MESSAGE CLÉ

**La traite des êtres humains peut être définie comme suit :**

*"Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement, l'accueil de personnes par menace ou recours à la violence, enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou de situation de vulnérabilité ou par l'offre ou l'acceptation de paiement d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant l'autorité sur une autre, aux fins d'exploitation sexuelle, de travail ou de services forcés, d'esclavage ou de pratiques analogues à l'esclavage, de servitude"<sup>16</sup>*

# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p><b>Partenariat Opérationnel Conjoint (POC) de lutte contre l'immigration irrégulière, la traite et le trafic de migrants au Sénégal</b> <sup>17</sup></p> <p>Sénégal, 2018–2019</p>	<p>Autorités et décideurs politiques sénégalais, États membres de l'UE, police de l'air et des frontières, autorités nationales des pays, les officiers frontaliers</p>	<p>Renforcement de la coopération interministérielle et à développer les compétences des acteurs nationaux pour lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Recherche également à soutenir la coopération régionale avec les pays voisins.</p>
<p><b>Ateliers et formations pour les juges, les procureurs et les forces de l'ordre sur les dispositions de la loi de 2005 afin d'améliorer les condamnations en vertu de celle-ci</b> <sup>18</sup></p> <p>Sénégal</p>	<p>CNLTP, ministère de la Justice, responsables du gouvernement sénégalais, organisations internationales, organisations de la société civile, forces de l'ordre, personnel judiciaire, institutions éducatives, dirigeants communautaires</p>	<p>Amélioration de la compréhension de la loi nationale anti-traite de 2005 parmi les acteurs et de la manière d'utiliser la loi dans le cadre de leurs rôles respectifs</p>

Cependant, un cadre plus large pour la protection des migrants s'impose afin de prendre en compte les cas de mauvais traitements en dehors de ceux concernant les victimes de la traite des êtres humains, car de nombreuses victimes de mauvais traitement et d'exploitation peuvent ne pas être étiquetées comme telles.

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Renforcer la capacité des acteurs de première ligne, en particulier les forces de l'ordre et les agents des frontières, en matière juridiques sur la traite des êtres humains, en identifiant les pratiques de recrutement illégales, en signalant les abus, en répondant aux victimes d'abus et d'exploitation et en les orientant vers les services compétents.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités sénégalaises, organisations internationales, organisations de la société civile, forces de l'ordre, institutions de justice pénale, agents des frontières, inspecteurs du travail, établissements d'enseignement, communautés, professionnels de la santé, chefs locaux et traditionnels</p>	<p>Meilleure répression des recruteurs illégaux et des trafiquants. Identification et soutien accrus des migrants qui ont été victimes de mauvais traitements et d'exploitation.</p>
<p>Mettre en œuvre des mécanismes de réclamation aux frontières permettant aux migrants de signaler les mauvais traitements et de suivre les procédures administratives idoines.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités sénégalaises, représentants de la CEDEAO, forces de l'ordre et sécurité aux frontières, organisations de la société civile, organisations internationales, autorités locales, dirigeants communautaires, migrants et collectivités</p>	<p>Diminution du harcèlement, des détentions illégales et d'autres mauvais traitements envers les migrants de la part des agents aux frontières</p>

## EXEMPLES

- MENOM : Ghana- MENOM est une organisation de la société civile de base qui mène des programmes de sensibilisation et de formation pour les médias, les agents des frontières, les voyageurs et les membres de la communauté sur le protocole de libre circulation de la CEDEAO.** <https://www.facebook.com/Media-Network-On-Migration-MENOM-Ghana-257272417815488>

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Amener la société civile et la diaspora sénégalaise à investir dans le renforcement des capacités et à s'attaquer aux causes profondes qui conduisent aux mauvais traitements et à l'exploitation des migrants.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Membres et organisations de la diaspora (associations de ville natale et PME), organisations de la société civile, bailleurs de fonds, organisations internationales, migrants et communautés</p>	<p>Un développement et une implication accrus de la diaspora augmenteront le potentiel et les possibilités et diminueront les vulnérabilités au sein des collectivités.</p>
<p>Sensibiliser par les médias (radio, WhatsApp, etc.) à l'exploitation liée au recrutement de main-d'œuvre et aux signes de risques. Informer les collectivités sur les droits des migrants dans la CEDEAO, les processus en jeu dans la libre circulation et les procédures de demande de visa.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités sénégalaises, représentants de la CEDEAO, organisations de la société civile, organisations internationales, autorités locales, chefs communautaires, établissements d'enseignement, médias, syndicats, migrants et communautés, universités</p>	<p>Une meilleure connaissance du recrutement frauduleux, des risques associés, des droits et des possibilités de migration. Meilleure connaissance et respect du protocole de libre circulation.</p>

## EXEMPLES

- DIADEM : Sénégal- DIADEM Sénégal est une association sénégalaise à but non lucratif dont les actions s'inscrivent dans l'amélioration des conditions de vie des populations et la promotion de dialogues entre différents acteurs pour atteindre cet objectif. Plus particulièrement, dans le cadre global de Migration et Développement elle s'intéresse aux questions de migration, mobilités, éducation et de développement, mais aussi à la promotion de modèles alternatifs de formation professionnelle et de génération d'opportunités d'emplois pour une vie décente. Elle a été officiellement reconnue par l'Etat du Sénégal en 2011 en tant qu'association.**  
[www.diademsenegal.wordpress.com](http://www.diademsenegal.wordpress.com)



## OBJECTIF 05

# Renforcer les services de protection et de soutien aux travailleurs migrants et aux victimes de mauvais traitements et d'exploitation, en particulier les femmes et les enfants

## DIAGNOSTIC

Le Sénégal est l'un des pays les plus avancés de la région en matière de protection et de représentation au niveau national et à l'étranger. Le pays dispose de multiples programmes de soutien gouvernementaux et non gouvernementaux destinés à ceux qui se préparent à la migration (par exemple, formation au départ pour bien connaître ses droits) ; ces programmes visent à protéger les victimes de mauvais traitements et d'exploitation (services sociaux...), les enfants victimes (refuges pour enfants, lieux sûrs...) et les migrants de retour. Pourtant, il existe toujours un besoin important de surveiller les conditions de travail, de détecter l'exploitation et les mauvais traitements, de protéger les victimes et de répondre aux besoins immédiats et à long terme dans les pays de transit, de destination et de retour le cas échéant. Ces besoins sont exacerbés par la violence fondée sur le sexe et les traumatismes subis par les femmes et les enfants dans ces situations. Cependant, les victimes sénégalaises d'abus et d'exploitation peuvent ne pas savoir où s'adresser pour obtenir de l'aide et les intervenants ne parviennent pas toujours à identifier les victimes et les orienter vers les aides appropriées. Ceux qui sont à l'étranger et ceux qui reviennent au Sénégal peuvent être confrontés à de nombreux défis, notamment en raison de certains préjugés, des pressions sociales, de l'isolement et d'une vulnérabilité accrue. Si elles ne sont pas dûment rétablies dans leurs droits, les personnes maltraitées et exploitées qui retournent au Sénégal peuvent devenir vulnérables et éventuellement revictimisées.



# Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Former les praticiens de la justice pour mineurs à la protection de l'enfance et les autres parties prenantes à l'identification de la traite d'êtres humains. <sup>19</sup></p> <p>Sénégal</p>	<p>MBGPE, CNLTP, ministère de la Justice, responsables du ministère, forces de l'ordre, organisations de la société civile, chefs religieux</p>	<p>Meilleure connaissance de la traite des êtres humains et de la protection des enfants par les parties prenantes à tous les niveaux</p>
<p>Création de la Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur avec ses quatre structures : DAIP, DAPSE, FAISE et HCSE</p> <p>Sénégal et pays de destination, 2013</p>	<p>Autorités sénégalaises, ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, autorités nationales des pays de destination, organisations internationales, organisations de la société civile, migrants et collectivités, diaspora</p>	<p>Soutien, protection et suivi des Sénégalais à l'étranger avec le gouvernement, y compris la révision des lois et des obstacles administratifs tels que l'obtention de documents de voyage, la préparation du regroupement familial et les projets.</p>
<p>Accroître l'engagement de la diaspora contribuant aux projets de soutien et de protection des membres vulnérables des collectivités au Sénégal et dans les pays de destination</p> <p>Sénégal et pays de destination</p>	<p>Organisations et membres de la diaspora, collectivités locales, organisations de la société civile, autorités locales et traditionnelles, migrants et membres des collectivités</p>	<p>Davantage de services pour la protection des migrants sénégalais, au Sénégal et dans les pays de destination</p>

## MESSAGE CLÉ

**“Les sessions d'information dans les écoles ont été fructueuses avec l'ASSER et le REDA en raison de leur expérience en tant que migrants de retour et/ou mères de migrant. Ils ont raconté des anecdotes sur les difficultés rencontrées pendant leur séjour, avant le départ et au retour les conditions de vie, l'éloignement du consulat ou de l'ambassade dans certains cas, la non-maîtrise de la langue, le racisme, le chantage surtout sexuel et souvent de la part de compatriotes sont autant de maux auxquels les femmes migrantes sont confrontées dans le pays d'accueil. Leurs récits mettent en lumière la nécessité de protections et de services améliorés pour cette population”**

*Diadem*

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Faire en sorte que des systèmes de protection et de traite soient en place dans les pays de destination et de transit. Renforcer les moyens financiers et humains des structures en charge des sénégalais à l'étranger et OSCs nationaux.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités sénégalaises, CEDEAO et autres organes diplomatiques internationaux/régionaux, consulats et ambassades, organisations internationales, bailleurs de fonds, organisations de la société civile, professionnels de la santé, forces de l'ordre, agents des frontières, syndicats, établissements d'enseignement</p>	<p>L'amélioration des systèmes et des prestations de services permettra de mieux protéger les victimes d'abus et d'exploitation grâce à des services répondant à leurs besoins.</p>
<p>Former tous les acteurs de première ligne, en particulier locaux, à la connaissance du recrutement illégal et des réseaux d'exploitation, des droits des travailleurs migrants, des recours en justice pour les travailleurs dans les pays de destination, de la protection consulaire et de la protection adaptée aux femmes et aux enfants.</p> <p>Moyen terme</p>		
<p>Créer un système informatisé de criblage et de suivi des emplois et des contrats (par exemple, contrat écrit dans une langue comprise par le travailleur) en encourageant les travailleurs migrants à enregistrer leurs contrats auprès du ministère sénégalais des Affaires étrangères.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités sénégalaises, consulats et ambassades, organisations de la société civile, organisations internationales, employeurs, migrants et collectivités</p>	<p>Des acteurs formés examineront les contrats et surveilleront les emplois, ce qui pourrait renforcer les directives en matière de travail équitable, protéger les droits des migrants et empêcher l'exploitation des migrants potentiels.</p>

## EXEMPLES

- **Centre Ecoute : Le RAJGUI a mis en place à son siège, un dispositif d'écoute, de conseil et d'accompagnement des migrants de retour victimes ou non de la traite et de trafic animé par un personnel compétent.**

**ERIN : Le programme d'action spécifique du réseau européen de réintégration propose une assistance socio-économique de réintégration sous forme de conseils, d'orientation et / ou d'aide à la réintégration aux ressortissants étrangers qui retournent volontairement ou non dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers.**  
<http://erin-iom.belgium.iom.int/>

# Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Mettre en place des cadres de protection consulaire dans les pays de destination avec le ministère sénégalais des Affaires étrangères, pour contrôler les contrats de travail et protéger les personnes victimes d'exploitation à l'étranger. Faire connaître les services que les bureaux consulaires peuvent offrir.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités et décideurs politiques au Sénégal, consulats et ambassades, autorités nationales et locales des pays de destination, employeurs, organisations internationales, organisations de la société civile, migrants et collectivités</p>	<p>Les droits des travailleurs migrants seront mieux protégés grâce à l'engagement actif des consulats. Un plus grand nombre de migrants et d'acteurs se tourneront vers les services consulaires pour obtenir de l'aide.</p>
<p>Renforcer et faire connaître les services et les voies de réintégration possibles, y compris le soutien psychosocial, communautaire et économique aux migrants. Adapter les programmes visant les traumatismes, la torture, la violence de genre, le développement des enfants et les besoins des familles. Prendre en compte et contrer la stigmatisation sociale dont font l'objet les migrants de retour (considérés comme des "ratés" par certains), en particulier pour les femmes en raison des agressions sexuelles qu'elles ont pu subir.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités sénégalaises, autorités locales, organisations internationales, bailleurs de fonds, organisations de la société civile, diasporas, institutions religieuses, forces de l'ordre, syndicats, chefs communautaires, collectivités et migrants</p>	<p>Meilleure connaissance des options, droits et possibilités au retour au Sénégal. Meilleur accès aux services et plus grande facilité de réintégration à la société. Les migrants de retour seront moins victimes de discrimination et verront leurs chances et leur santé psychosociale s'améliorer.</p>

# Remerciements

Cette feuille de route est une production du projet MADE en Afrique de l'Ouest, financé par l'Union européenne. Le projet a été mis en œuvre et géré par ICMC Europe. ICMC Europe remercie les nombreux représentants d'organisations officielles, d'organisations de la société civile, d'organisations internationales, les experts-consultants (Dr Alpha Abdoulaye Diallo, Mr Badara Ndiaye et Daniela Blecha), les migrants et les autres acteurs précieux qui ont pris part à la recherche, aux formations dans le pays et aux réunions multi-acteurs qui ont alimenté cette feuille de route. Nous sommes également redevables envers nos collaborateurs pour leur soutien. Nous remercions enfin l'Union européenne pour sa bonne collaboration.



## Contact



Rue Washington 40  
1050 Brussels, Belgium



europa@icmc.net  
<https://madenetwork.org/md-west-africa>



# Bibliographie

- 1 Les réunions multi-acteurs qui ont eu lieu à Dakar et Conakry les 24 et 25 Avril et les 9 et 10 mai 2018, les séminaires tenus à Dakar et Conakry les 22 et 23 janvier et les 5 et 6 février 2019, et le séminaire régional ayant eu lieu du 9 au 13 avril 2019 à Dakar. Ce dernier, organisé en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, a permis de finaliser ce plan d'action, en partie grâce à l'organisation d'une journée dédiée à la pratique et aux techniques de plaidoyer.
- 2 ICMC Europe (2018). Pratiques de Recrutement des Travailleurs Migrants Sénégalais, Conditions de Travail à L'étranger et Politiques Publiques Face à La Traite des Êtres Humains au Trafic de Migrants au Sénégal. Disponible sur <https://madenetwork.org/sites/default/files/ICMC%20recherche%20Senegal%20MADE%20WA%202018.pdf>
- 3 Processus de Rabat, Dialogue euro-africain sur la migration et le développement, Déclaration politique et plan d'action de Marrakech, Marrakech, 2 mai 2018.
- 4 Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2016). Situation économique et sociale du Sénégal. Disponible sur [http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES\\_2016\\_fin.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES_2016_fin.pdf)
- 5 Ibid.
- 6 UNDESA Migration Statistics (2019). Migrant Stock by Origin and Destination. Disponible sur <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>
- 7 De Haas, H. (2019). Paradoxes of Migration and Development. International Migration Institute. Disponible sur <https://www.migrationinstitute.org/publications/paradoxes-of-migration-and-development>
- 8 Maastricht Graduate School of Governance (2017). Senegal Migration Profile, Annex to the Study on Migration Routes in the East and Horn of Africa, commissioned by Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, p. 7. Disponible sur <http://migration.merit.unu.edu/research/themes/9-irregular-migration-and-transit/>
- 9 Regional Mixed Migration Secretariat West Africa, Mixed Migration in West Africa.
- 10 Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2016). Situation économique et sociale du Sénégal. Disponible sur [http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES\\_2016\\_fin.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES_2016_fin.pdf)

- 11** United Nations, Department of Economic and Social Affairs (2018). International Migration Report 2017. United Nations: Geneva ; Awumbila, M., Benneh, Y., Teye, J.K. and Atiim, G. (2014). Across artificial borders: An assessment of labour migration in the ECOWAS region. Brussels: ACP Observatory
- 12** Gouvernement République du Sénégal (n.d.) Plan Sénégal Emergent (PSE). Disponible sur <https://www.sec.gouv.sn/dossiers/plans/C3%A9n%C3%A9galemergent-pse> ; Moser, C (2018). It Takes a Village: Despite Challenges, Migrant Groups Lead Development in Senegal. Disponible sur <https://www.migrationpolicy.org/article/it-takes-village-despite-challenges-migrantgroups-lead-development-senegal>
- 13** Migration au Senegal Profil National 2018 (2019). Disponible sur [https://rodakar.iom.int/sites/default/files/documents/Rapport\\_PM\\_S%C3%A9n%C3%A9gal\\_jan2019.pdf](https://rodakar.iom.int/sites/default/files/documents/Rapport_PM_S%C3%A9n%C3%A9gal_jan2019.pdf) ; Devillard, A., Bacchi, A. et Noack M. (2015). Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest. Disponible sur [https://publications.iom.int/system/files/pdf/survey\\_west\\_africa\\_fr.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/survey_west_africa_fr.pdf)
- 14** Migration au Senegal Profil National 2018 (2019). Disponible sur [https://rodakar.iom.int/sites/default/files/documents/Rapport\\_PM\\_S%C3%A9n%C3%A9gal\\_jan2019.pdf](https://rodakar.iom.int/sites/default/files/documents/Rapport_PM_S%C3%A9n%C3%A9gal_jan2019.pdf)
- 15** OIM (2019). Le Sénégal lance la première base de données de la loi sur les cas de traite. Disponible sur <https://www.iom.int/fr/news/le-senegal-lance-la-premiere-base-de-donnees-de-la-loi-sur-les-cas-de-traite>
- 16** Sénégal: Loi n° 2005-06 du 2005 relatif à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes. (2005). Disponible sur <https://www.refworld.org/docid/57c404714.html>
- 17** Union Européenne (2018). Partenariat Opérationnel Conjoint (POC) de lutte contre l'immigration irrégulière, la traite et le trafic de migrants au Sénégal. Disponible sur [https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/region/sahel-lake-chad/senegal/partenariat-operationnel-conjoint-poc-de-lutte-contre-limmigration\\_fr](https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/region/sahel-lake-chad/senegal/partenariat-operationnel-conjoint-poc-de-lutte-contre-limmigration_fr)
- 18** U.S. Department of State (2019). 2019 Trafficking in Persons Report: Senegal. Disponible sur <https://www.state.gov/reports/2019-trafficking-in-persons-report/senegal/>
- 19** Ibid.